



Daniel BOY

Daniel BOY, Directeur de recherches au
Centre de Recherche Politique de l'Institut
des Sciences Politiques - CEVIPOF -

Introduction

Il m'a été demandé de parler de la confiance. La confiance est un concept sociologique, philosophique, et qui a intéressé également les économistes. Depuis une dizaine d'années, il a suscité une réflexion accrue et de nombreux ouvrages. Je l'évoquerai à travers deux auteurs qui s'y sont intéressés : Niklas Luhmann et Anthony Giddens. Ceux-ci indiquent d'abord que le mot confiance peut désigner des notions assez différentes ; on en distingue au moins trois, de manière pragmatique. Il convient au préalable de comprendre cette formule de Niklas Luhmann : « la confiance est un mécanisme de réduction de la complexité sociale » ; elle signifie que la confiance nous permet d'aller plus vite, d'agir en opérant une sorte de « raccourci » sur les gens.

I. LES DIFFÉRENTS TYPE DE CONFIANCE ET LEURS RELATIONS

1. La confiance ontologique

Tout être humain se développant a besoin de croire à un certain nombre de réalités (qu'il est dans un univers de sûreté, qu'il va être nourri, etc.) et d'acquérir un minimum de confiance dans ce qui va lui arriver.

2. La confiance assurée

Elle se construit progressivement par la familiarité, née d'habitudes et de relations avec les individus ou les institutions en qui nous avons confiance, ou à partir de témoignages d'autres personnes. Le médecin de famille est un bon exemple de cette confiance : connu depuis 10 ans, il est inutile de se reposer la question de sa compétence. La confiance assurée est heureusement un mécanisme important de réduction de la complexité sociale dans notre société. J'insiste sur le fait que même si la confiance peut être interrompue, c'est une dynamique, et à ce titre les auteurs ont voulu nous faire comprendre la différence entre confiance assurée et décidée.

3. La confiance décidée

C'est le cas très particulier où l'on ne possède pas les éléments de décision pour faire confiance aux individus ou dans une institution, et où l'on hésite entre plusieurs solutions pour agir. Comment, par exemple, choisir un nouveau médecin de famille lorsque le mien n'est plus disponible ?

Nous sommes constamment dans des mécanismes de confiance à la fois assurée et décidée. Une confiance assurée peut se

transformer en une nécessité de confiance décidée comme l'illustre le cas du médecin et du patient, et ce mécanisme de choix est valable aussi pour le consommateur.

Je citerai un problème particulièrement instructif pour notre sujet, relatif à la technoscience. Dans l'immédiat après-guerre a été créée une agriculture industrielle basée sur l'usage d'engrais et de pesticides, très efficace pendant 30 ans. On a construit une confiance assurée à l'égard de mécanismes de production et on ne s'est pas véritablement interrogé sur les produits de cette agriculture. Avec l'apparition des OGM dans les années 95, le consommateur doit alors choisir entre le pesticide - confiance assurée depuis 30 ans par familiarité -, et l'OGM, supposé pouvoir réduire, voire supprimer, la dose de pesticides - une partie des OGM doit en effet nous débarrasser des insectes et des ravageurs. Il semble que, jusqu'à maintenant, la construction de cette décision, et le passage de confiance assurée à décidée n'aient pas fonctionné, en tout cas en Europe. Les sociologues l'expliquent ainsi : on préfère un risque connu à un risque nouveau. Le risque perçu dans les pesticides avait été annihilé par cette confiance assurée construite progressivement, et il était au fond plus confortable que le nouveau risque ; cette perception peut cependant évoluer. Cet exemple éclaire bien le mécanisme de passage d'une confiance à l'autre.

20
|
Intro-
duction

II. LES ATTRIBUTS DE LA CONFIANCE

Comment se construit la confiance et quels sont ses attributs ? J'évoquais le médecin ou des institutions comme l'agriculture industrielle, mais il existe un grand nombre d'autres mécanismes qui sont des « raccourcis des attributs de confiance ». J'en citerai quelques-uns :

1. Le conseil, la recommandation

Pour trouver un nouveau médecin, on peut par exemple demander conseil à une personne de son quartier.

2. L'apparence, les signes

Il existe ainsi des personnes à qui l'on fait spontanément confiance, peut-être pour leur apparence physique. Ce qui se passe actuellement pour les candidats à la présidentielle peut en être une illustration.

3. Les attributs institutionnels

Ils sont cruciaux. Citons le cas de la Directrice Générale de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments se prononçant, dans une déclaration, sur l'absence de risque lié à la grippe aviaire à consommer des volailles, et en donnant très précisément les raisons. Nous croyons à ce conseil de réassurance de la confiance parce qu'il s'agit de l'AFSSA, une institution dont nous supposons qu'elle a une bonne expertise et

aucune raison de nous tromper. Le mécanisme de non-confiance résulte soit de l'incompétence de l'interlocuteur, soit de son intérêt à nous tromper.

Ces mécanismes d'attributs de confiance sont fondamentaux. Or justement « la science » est ou était un attribut de confiance parmi les plus qualifiés dans les attributs institutionnels.

Il en existe encore d'autres.

4. Les mécanismes de notation

Ils sont constamment nécessaires. Pour connaître la fiabilité d'un vendeur sur internet, on se réfère ainsi à ses étoiles acquises selon la satisfaction de ses acheteurs. Les instituts de consommateurs tels que 60 millions de consommateurs ou UFC-Que choisir notent d'ailleurs eux aussi, et tout : des objets, mais aussi des médecins, des hôpitaux, des lycées... Le choix peut être rapide avec le taux de réussite d'un lycée.

5. La nature du conseiller

Il est de plus en plus crucial dans nos sociétés. Ainsi dans le cas de l'AFSSA : à la fin du spot télévisé de la directrice générale, alors que la télévision était alarmiste au sujet du virus H5N1, étaient citées deux institutions qui avaient participé à son financement: le ministère de l'agriculture et le centre d'information des viandes. Or on peut se demander s'ils ne sont pas partie

prenante ou n'ont pas intérêt à vendre des volailles. Apparaît alors une notion fondamentale aujourd'hui : l'indépendance, avec tous les risques et les glissements sémantiques qu'elle comporte. On citera comme exemple Tchernobyl, qui a provoqué la création de la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité), une commission supposée mesurer de façon indépendante la radioactivité localement.

Cette notion d'expertise indépendante est « cruellement » importante dans nos sociétés, qui sont profondément cyniques, et où le public a tendance à décoder les discours en fonction des intérêts du locuteur. Que soit identifié un intérêt financier, à tort ou à raison, et la confiance est perdue. La science, ou plus exactement la technoscience, n'en est-elle pas victime ? Les crises scientifiques sont peut-être nées justement de ce soupçon : la vache folle en raison des farines animales ou le sang contaminé pour les brevets sur la détection. Elles ont pu être identifiées par le public comme une trahison de la science dans sa vocation de ne pas soutenir des intérêts financiers ou matériels.

Je rappelle également une qualité cruciale de la confiance, ou un défaut : l'asymétrie, identifiée par tous les auteurs. Une confiance assurée peut s'écrouler avec une crise, comme c'est le cas pour un bon restaurant, dont la réputation met des années à s'établir et se termine en un jour avec

une intoxication alimentaire. Un rapport de confiance assuré se construit dans le temps, sa destruction est rapide et sa reconstruction très longue.

J'évoquais tout à l'heure les raisons qu'on pourrait avoir à tromper. Le graphique 1, tiré des données de l'IRSN, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, représente la confiance du public dans plusieurs acteurs concernant la communication sur l'activité nucléaire. L'ordonnée indique si ces institutions disent la vérité, l'abscisse si elles sont compétentes, autrement dit les deux dilemmes de la confiance. Il apparaît que le CNRS, heureusement placé en haut à droite, possède les deux qualités, tandis que les hommes politiques figurent tout en bas du graphique. Les journalistes, ou encore l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques ne sont pas très bien notés, de même que l'Académie des sciences, tandis que les associations de consommateurs et d'écologistes elles apparaissent tout en haut de manière significative, un peu en dessous de la compétence, mais très haut dans le fait de dire la vérité. Ces acteurs n'ont en effet pas d'intérêt à mentir.

UN INTERVENANT

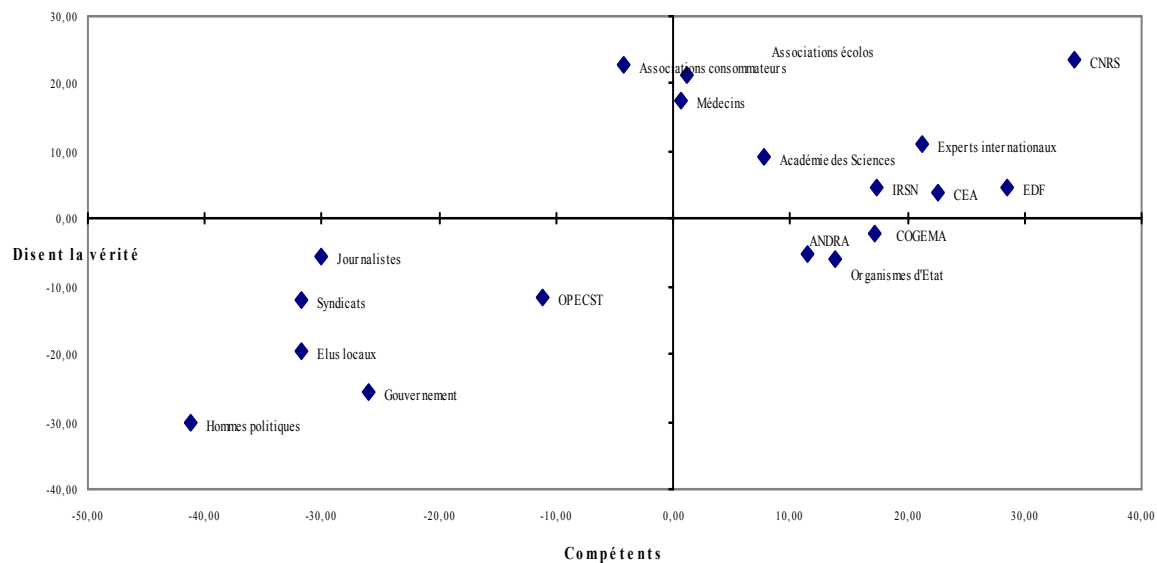
Pourrait-on alors dire la vérité sans être compétent ?

DANIEL BOY

C'est effectivement la question qui est posée par ce graphique, et qui est certes inquiétante. Je voudrais terminer par deux tableaux, l'un rassurant, l'autre plus inquiétant.

Le tableau 2 : « Avez-vous confiance ou pas confiance dans ... ? », plutôt rassurant, est une question posée dans les nombreuses enquêtes sur lesquelles j'ai travaillé, sur la perception de la science, et également la première question d'un sondage sur cette même perception réalisé tous les 4 ou 5 ans par le CEVIPOF. On constate que la science demeure une institution dans laquelle on a plus confiance que d'autres, comme la police, l'administration, les grandes entreprises, la justice, l'Assemblée nationale ou les médias, ceux-ci se plaçant en dernier. Cette enquête date de 2000, mais je pense qu'il n'y aurait pas aujourd'hui de différence significative.

Le troisième graphique (p. 24) est plus inquiétant. Il est tiré d'une des *european social surveys* de 2004, grandes enquêtes faites en Europe sur une vingtaine de pays. Les coordonnées de chacun des pays représentés correspondent à la confiance interpersonnelle, ou la confiance dans les autres, en abscisse, et la confiance institutionnelle en ordonnée. Il existe évidemment une corrélation statistique entre les deux. En haut se situent comme toujours le Danemark,



23
— Daniel BOY

Graphique n° 1 (IRSN)
indiquant la confiance du public dans plusieurs acteurs concernant la communication sur l'activité nucléaire

Avez-vous confiance ou pas confiance dans :

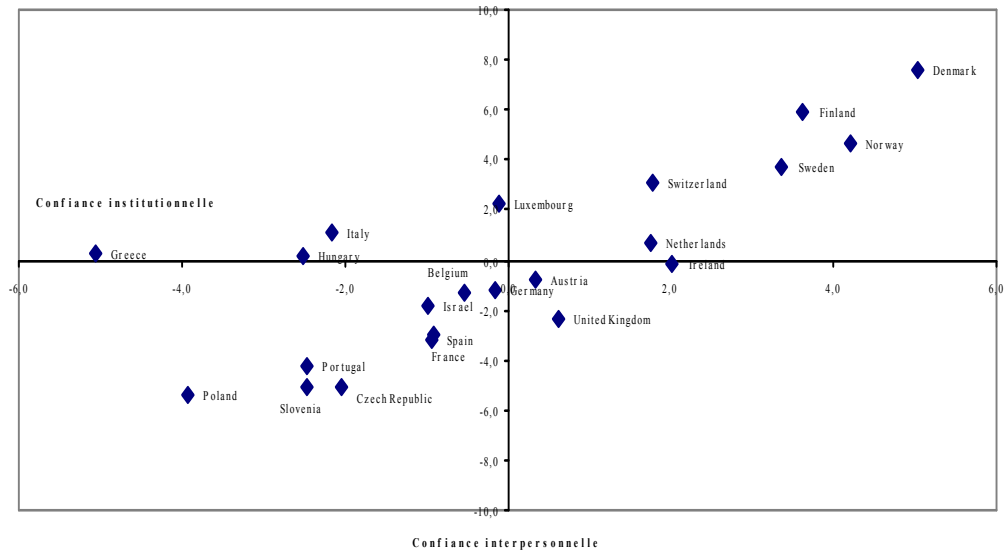
	Total confiance	Très confiance	Plutôt confiance	Plutôt pas confiance	Pas du tout confiance	Sans opinion
La science	88	18	70	9	2	1
- La police	75	10	65	18	6	1
- L'administration	63	4	59	27	9	1
- Les grandes entreprises	58	6	52	30	8	4
- La justice	52	5	47	34	12	2
- L'Assemblée nationale	43	3	40	35	17	5
- Les médias	29	1	28	48	22	1

Tableau n° 2 - CEVIPOF 2000 Enquête sur la confiance dans les institutions en France

les pays nordiques, la Suisse. La Grande-Bretagne apparaît en position moyenne, tandis que la France, plutôt en bas, ne figure pas loin de la République Tchèque, de la Slovénie et de la Pologne. Je prédis que, dans la prochaine enquête de 2006, la France ne se retrouvera pas au-dessus de la moyenne. Je vous soumetts alors cette interrogation : pourquoi notre pays, outre la science et de

manière générale, a un capital de confiance interpersonnel et dans les institutions qui le met à ce bas niveau ? Je n'apporte pas d'explication mais vous pose une énigme : il y a dans notre pays un degré de confiance très inférieur à ces pays nordiques par exemple, mais aussi à l'Allemagne, au Luxembourg, et ce phénomène demeure en partie inexpliqué pour les sociologues.

Daniel BOY
Directeur de recherche de CEVIPOF



Graphique n° 3 European Social Survey 2004

